



**La fédération des réseaux
de promotion de la mixité**
du secteur banque, finance et assurance.

FINANCI'ELLES

**Association déclarée
Siège à Puteaux (92800) 17 Cours Valmy**

CHARTRE DES VALEURS

L'association Financi'Elles est une fédération sectorielle qui regroupe plusieurs réseaux internes de promotion de la mixité du secteur de la banque, de la finance et de l'assurance.

Les adhérentes de Financi'Elles partagent toutes la conviction que la mixité est un facteur clé pour la réussite future de l'industrie financière.

L'ambition de Financi'Elles est de conjuguer les ressources et les énergies des réseaux de femmes cadres existants ou en devenir au sein du secteur, pour, à partir d'une vision et d'un diagnostic communs, soutenir et démultiplier l'action de chacun, au bénéfice du renforcement de la mixité à tous les niveaux hiérarchiques des entreprises du secteur.

Pour mener à bien ses missions, l'Association a souhaité se doter d'une Charte de Valeurs.

Article 1^{er} – Principes de l'association

Les principes d'action qui régissent l'activité des membres et de leurs représentant(e)s dans leur engagement concourent à la mise en œuvre d'un développement responsable et durable, en cohérence avec la feuille de route de l'Association.

Ces principes sont :

- **La défense de la mixité**
- **La reconnaissance de l'équité**
- **Le respect de la diversité;**
- **Une vision transnationale**

Ces principes constituent les valeurs que défend l'Association.

Article 2 – Valeurs et Relations entre les membres de l'association

Les membres de l'Association Financi'Elles sont issus d'entreprises concurrentes.

Leurs représentant(e)s partagent des valeurs fondamentales d'**entraide** et de **réciprocité**, ainsi que de **confidentialité** et de **loyauté** envers leurs entreprises respectives.

Les membres et leurs représentants s'engagent à développer les buts de l'Association de façon **bénévole et professionnelle**.

Ils s'engagent également à ce que les travaux et les échanges au sein de l'Association s'inscrivent dans un état d'esprit de **bienveillance**, de **construction commune**, de **convivialité** et de **confiance**.

Concernant les travaux d'études menés par l'Association, les réseaux adhérents facilitent la réalisation de la consultation sur la confiance des femmes cadres du secteur de la finance et acceptent que les résultats globaux sectoriels soient publiés.

Article 3 – Engagements des membres et de leurs représentant(e)s

Afin d'assurer le dynamisme et la cohésion au sein de l'Association, les membres de l'association et leurs représentant(e)s s'engagent au titre de leur participation aux travaux, instances et comités de l'association :

- À **respecter** les autres membres participants, à favoriser une écoute positive et à exclure toute attitude négative ou critique ;
- À être **solidaire**, ce qui sous-entend un réseau de femmes, une entraide entre membres dans un esprit de discrétion et d'amitié ;
- À respecter l'**éthique** de l'association et à ne rien entreprendre qui pourrait nuire à l'Association et à ses membres.
- À **promouvoir et développer** des actions concrètes qui permettent d'apporter des outils et des réponses aux attentes des adhérents des réseaux,
- À conserver et à favoriser l'ouverture d'esprit et la liberté de parole de façon à permettre une **expression mixte** et large de l'ensemble des membres ;
- À **faire connaître** l'Association de façon large et à promouvoir les actions de l'Association auprès de ses réseaux ;
- À participer de façon **active et pragmatique** à l'activité de l'association, par la promotion d'idées mais aussi la prise en charge de travaux et d'actions et une présence régulière aux réunions des comités.
- À assister autant que possible et à être **ponctuel** en particulier aux réunions de façon à les rendre efficaces et constructives.
